

**POL 2140 – Analyse de politiques**  
**Hiver 2024**  
**Horaire: 12h30 à 15h30**

---

## **OBJECTIFS**

Ce cours a pour objectif d'introduire les concepts clés du champ d'analyse des politiques publiques. Il doit contribuer à offrir aux étudiant.es les connaissances nécessaires pour poursuivre leurs études en science politique et/ou pour se préparer à une carrière professionnelle au sein d'institutions publiques ou privées. Différentes approches théoriques seront présentées à chaque séance. Plusieurs exemples empiriques issus de différents contextes géographiques et historiques seront également étudiés au fil de la session. Cette pluralité d'approches théoriques et empiriques a pour objectif de présenter aux étudiant.es un éventail large des manières de penser les politiques publiques à travers le temps et l'espace. Pour ce, le cours se décomposera dans un souci pédagogique en deux parties. Une première partie reviendra sur les différents acteur/rices participant à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques publiques. Une deuxième partie reviendra sur l'analyse séquentielle des politiques publiques et ses limites.

## **PÉDAGOGIE**

*Les cours magistraux* : Les séances magistrales se décomposent en deux temps distincts. Dans un premier temps, la chargée de cours présentera aux étudiant.es les concepts clés en analyse des politiques publiques selon le thème de la séance. Dans un second temps, une mise en pratique de ces concepts sera proposée. Il pourra s'agir d'une étude de cas ou de l'intervention d'un.e acteur/rice des politiques publiques invité.e pour l'occasion.

*Les lectures et la consultation des documents d'actualité* : Afin de préparer au mieux la partie consacrée à la mise en pratique des concepts clés (les deuxièmes parties des séances magistrales), les étudiant.es seront invité.es à prendre connaissance de documents disponibles sur Studium pour chaque séance. Ces documents seront mis en ligne au moins une semaine avant la séance concernée. Il peut s'agir d'écrits scientifiques, d'articles de presse, de vidéos etc. La consultation de ces documents est primordiale pour la bonne compréhension du cours ainsi que pour permettre une interaction dynamique entre les étudiant.es.

*Les réunions de groupes d'entraide* : Des groupes d'entraide seront réunis à deux reprises au cours de la session afin de préparer les étudiant.es aux examens ainsi qu'aux rendus des travaux de recherche. Les étudiant.es seront répartis dans trois groupes différents au début de la session.

Les modalités d'organisation seront spécifiées aux étudiants en séance d'introduction ainsi que tout au long de la session.

## ÉVALUATION

**Examen intra : 20%**

**Examen final : 25%**

Ces deux examens consisteront à répondre à trois questions qui reposeront sur des concepts vus en cours (aussi bien durant la partie théorique que durant la partie empirique de chaque séance). Les étudiant.es devront répondre à chacune de ces questions en une quinzaine de lignes. Des exemples de questions seront régulièrement présentés lors des séances magistrales.

**Travail de recherche – Rapport de mi-session : 15%**

**Travail de recherche – Rapport final : 40%**

Ce travail de recherche sera à préparer en binôme. Il consistera à étudier une politique publique spécifique qui sera choisie librement par chaque binôme durant les premières semaines de la session. Le binôme devra faire valider le choix de la politique étudiée en écrivant un courriel à la chargée de cours avant le **25 janvier**. La chargée de cours indiquera alors par la même occasion dans quel groupe d'entraide le binôme sera inscrit.

Pour le rapport de mi-session, le binôme devra, en s'aidant de la première partie du cours, présenter la politique étudiée (rapide historique et présentation de son contenu) ainsi que les acteurs/rices qui ont participé à son élaboration et à sa mise en œuvre. Ce rapport devra être court (de cinq à dix pages) et sera à déposer sur Studium avant le **29 février**.

Le rapport final se composera quant à lui de trois parties distinctes. La première partie sera basée sur le rapport de mi-session (en prenant en compte les remarques émises lors de l'évaluation) et consistera en une présentation de la politique et de ses acteurs/rices. Une deuxième partie proposera une analyse séquentielle de la politique (et pourra peut-être par la même occasion mettre en lumière les limites d'une telle analyse). Une troisième partie, qui servira de conclusion et d'ouverture, invitera les étudiant.es à réfléchir sur ce que pourrait offrir une étude plus approfondie de la politique étudiée au champ d'analyse des politiques publiques. Ce rapport final devra être composé d'une vingtaine de pages et devra être déposé sur Studium avant le **25 avril**.

Ce travail de recherche a ainsi un double objectif. Il doit d'abord aider les étudiant.es à mettre en pratique les concepts vus en cours. Il doit également les préparer à la réalisation de travaux de recherche plus importants comme la rédaction d'un mémoire.

## PLAN DE COURS

<b>Introduction</b>
---------------------

- **11 janvier** : Séance 1. Qu'entend-on par politiques publiques ? Pourquoi et comment les étudier ?

- **18 janvier** : Séance 2. Une socio-histoire des politiques publiques et de leur étude.

Belorgey, N. (2016). « Introduction » in *L'hôpital sous pression : enquête sur le "nouveau management public"*. La découverte, pp. 5-32. (lecture obligatoire jusqu'à la page 13)

Bourque, M. (2007). Le nouveau management public comme prémisses aux transformations des systèmes de santé nationalisés : les cas du Québec et du Royaume-Uni. *Revue gouvernance*, 4(1).

<b>Partie 1. Qui gouverne ? Les politiques publiques et leurs acteurs</b>
---

- **25 janvier** : Séance 3. La diversité des acteurs étatiques.

Paquet, M. (2015). « Bureaucrats as immigration policy-makers: The case of subnational immigration activism in Canada, 1990–2010 », *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 41(11), 1815-1835.

- **1<sup>er</sup> février** : Séance 4. Les experts et les politiques publiques.

Saint-Martin, D. (2006) « Le consulting et l'État: une analyse comparée de l'offre et de la demande » *Revue française d'administration publique*, (4), 743-756.

Schlesinger, P., & Junqua, F. (2012), « Expertise, politiques publiques et économie créative: le cas britannique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 193(3), 80-95.

- **8 février** : Séance 5. Les autres acteurs des politiques publiques : groupes d'intérêt, médias et publics.

Béland, D., & Viriot Durandal, J. P. (2003) « L'expertise comme pouvoir: le cas des organisations de retraités face aux politiques publiques en France et aux États-Unis », *Lien social et politiques*, (50), 105-123.

- **15 février** : Séance 6. Première réunion des groupes d'entraide.
- **22 février** : Examen Intra.

## Partie 2. L'analyse séquentielle des politiques publiques et ses limites

- **29 février** : Séance 7. Problèmes publics et mise à l'agenda.

Boussaguet, L. (2009) « Les «faiseuses» d'agenda: les militantes féministes et l'émergence des abus sexuels sur mineurs en Europe », *Revue française de science politique*, 59(2), 221-246.

- **7 mars** : Semaine de relâche.
- **14 mars** : Séance 8. La prise de décision.

Laurens, S. (2008). «1974» et la fermeture des frontières: Analyse critique d'une décision érigée en turning-point. *Politix*, (2), 69-94.

- **21 mars** : Séance 9. La mise en œuvre des politiques publiques et leur évaluation.

Brücker, P. (2019). Le guichet du HCR, entre standardisation bureaucratique et ethos humanitaire: le cas du HCR-Caire. *Politique et Sociétés*, 38(1), 129-155.

Spire, A. (2007). L'asile au guichet: la dépolitisation du droit des étrangers par le travail bureaucratique. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 169(4), 004-021.

- **28 mars** : Séance 10. Deuxième réunion des groupes d'entraide.

## Conclusion

- **4 avril** : Séance 11. Comment penser le changement quand on analyse les politiques publiques ?

Guimont, C. (2022). Les politiques régionales de biodiversité à l'épreuve de l'alternance: Contribution à l'étude du changement des politiques publiques. *Gouvernement et action publique*, (4), 31-51.

- **11 avril** : Séance 12. Conclusion et révisions pour l'examen final.

Hall, P. A., Taylor, R. C., & Baillon, J. F. (1997). La science politique et les trois néo-institutionnalismes. *Revue française de science politique*, 469-496.

- **18 avril** : Examen final

## INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

Boussaguet, Laurie, Sophie Jacquot, et Pauline Ravinet. 2019. *Dictionnaire des politiques publiques*. 5<sup>e</sup> édition entièrement revue et corrigée. Presses de Sciences Po.

Boussaguet, Laurie. 2020. *Les politiques publiques*. Presses Universitaires de France. Que sais-je.

Hassenteufel, Patrick. 2021. *Sociologie politique de l'action publique*. 3e édition. Paris: Armand Colin

de Maillard, Jacques et Daniel Kübler. 2016. *Analyser les politiques publiques*. 2e édition. Presses universitaires de Grenoble.

Muller, Pierre. 2011. *Les politiques publiques*. Presses Universitaires de France. *Que sais-je?*.

Ribémont, Thomas et al. 2018. *Introduction à la sociologie de l'action publique*. De Boek Supérieur.

## Rappel de règlements pédagogiques

Veillez prendre note que le trimestre commence le 8 janvier et se termine le 30 avril 2024 (incluant la période des examens) et que la présence physique est attendue à tous les cours. Aucune demande d'examen différé ne sera acceptée sans motif valable. Nous entendons par motif valable, un motif indépendant de votre volonté, tel que la force majeure, le cas fortuit ou une maladie attestée par un certificat de médecin.

### Absence à un examen

Il est de votre responsabilité de motiver, en remplissant le formulaire disponible dans le [Centre étudiant](#), toute absence à une évaluation ou à un cours faisant l'objet d'une évaluation continue dès que vous serez en mesure de constater que vous ne pourrez pas vous présenter à une évaluation. Vous devez obligatoirement fournir les pièces justificatives **dans les sept jours suivant l'absence**.

### Délais pour la remise d'un travail

Vous devez motiver, en remplissant le formulaire disponible dans le [Centre étudiant](#), toute demande de délai pour la remise d'un travail et fournir les pièces justificatives dès que vous êtes en mesure de constater que vous ne pourrez pas remettre à temps le travail.

La pénalité imposée pour les retards dans la remise des travaux est de 10 points de pourcentage par jour. Cette pénalité est calculée en déduisant 10 points de pourcentage à la note obtenue pour le travail en

question. Il s'agit de la politique « par défaut » du Département; le corps enseignant est libre d'imposer une pénalité plus élevée s'il le désire. La personne étudiante qui remet son travail après 23h30 sur Studium le jour de la remise est réputé les avoir remis le matin du jour ouvrable qui suit et les jours non ouvrables sont comptés comme des jours de retard.

### Prévention du plagiat

Le Département porte une attention toute particulière à la lutte contre le plagiat, le copiage ou la fraude lors des examens. Le plagiat consiste à utiliser de façon totale ou partielle, littérale ou déguisée le texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence à l'occasion d'un travail, d'un examen ou d'une activité faisant l'objet d'une évaluation. Cette fraude est lourdement sanctionnée.

Toutes les personnes étudiantes sont invitées à consulter le site web <http://www.integrite.umontreal.ca/> et à prendre connaissance du *Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants*. **Plagier peut entraîner un échec, la suspension ou le renvoi de l'Université.**

### Bibliothécaire et règles bibliographiques

Il est obligatoire de respecter les règles de présentation et de citations/références (modèle de Chicago pour les travaux et examens-maison du Département de science politique. Deux guides à cet effet sont disponibles sur le site du département aux adresses suivantes:

Pour la présentation des travaux:

<https://bib.umontreal.ca/economie-politique-relations-industrielles/science-politique>

Pour les citations et références:

<https://bib.umontreal.ca/citer/styles-bibliographiques/chicago>

N'hésitez pas à profiter des services de la bibliothécaire spécialisée en science politique [Julia Généreux Randall](#). Vous pouvez la rejoindre à son bureau (local 3017 de la Bibliothèque des lettres et sciences humaines, Pavillon Samuel-Bronfman) ou lui envoyer un [courriel](#). La BLSH met aussi à disposition un [Guide internet](#), point de départ idéal pour toute recherche documentaire en science politique.

### Le harcèlement, y compris à caractère sexuel

Il incombe à chaque membre de la communauté universitaire de se conduire avec respect en tout temps envers tout le monde. En particulier, le Département de science politique s'engage à créer un milieu accueillant et sécuritaire pour toutes et tous, quelle que soit leur identité.

Les documents suivants ont des démarches pratiques à suivre : Si vous pensez que vous vivez du harcèlement : <https://respect.umontreal.ca/obtenir-de-laide/vous-vivez-une-situation-difficile/>. Si on s'est confié à vous ou si vous êtes témoin de harcèlement : <https://respect.umontreal.ca/obtenir-de-laide/vous-avez-ete-temoin-dune-situation/>. Pour toute autre question : <https://respect.umontreal.ca/accueil/>

### Besoin d'écoute? Situation de détresse?

Vous pouvez faire appel à plusieurs **lignes d'écoute** ou d'urgence. Vous avez accès à un [service 24 heures/7 jours](#) offert par l'Alliance pour la santé étudiante au Québec. Le numéro est le suivant : 1-833-851-1363. Vous retrouverez les services d'aide disponibles du le site du Service à la vie étudiante : <https://toutlemondeadesbas.ca/>

Vous pouvez aussi faire appel à une **sentinelle**. La sentinelle est employée par l'UdeM, formée et disponible pour vous accueillir, vous écouter et vous orienter vers les bonnes ressources. Son accueil est spontané, respectueux et strictement confidentiel. Le service est offert en plusieurs langues. Bottin des sentinelles : <http://cscp.umontreal.ca/activiteprevention/sentinelle.htm>

Si vous souhaitez discuter avec des pairs du stress que peut occasionner la vie étudiante, le local du **PASPOUM** au C-3144 est ouvert (3<sup>e</sup> étage, Pavillon Lionel-Groulx). Une personne étudiante formée à l'écoute active pourra vous orienter vers des ressources appropriées. Le local du PASPOUM est aussi un espace où vous pouvez déconnecter pendant quelques instants. Consultez les heures d'ouverture et les activités du PASPOUM sur la page Facebook. Vous pouvez vous abonner au compte Instagram du même nom pour suivre les actualités.